



Appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique

Les chercheurs doivent consulter l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique et ses addendas pour de plus amples renseignements sur l'admissibilité, la proposition, le financement, les critères de sélection ainsi que la préparation et la présentation des propositions, suivant ce qui est publié sur le site Web de la Plateforme transatlantique au <https://www.transatlanticplatform.com/>.

L'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique compte deux sections:

- [les renseignements essentiels](#), qui se rapportent au sujet et à l'admissibilité pour déterminer s'il est possible ou non de soumettre une proposition dans le cadre du présent appel;
- [l'appel de propositions complet](#), qui renferme les détails et les exigences sur la présentation d'une proposition dans le cadre du présent appel.

RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS

1. Introduction

La [Plateforme transatlantique](#) est un projet de collaboration entre les principaux organismes de financement en sciences humaines de l'Europe et des Amériques. La Plateforme transatlantique a pour but d'améliorer la collaboration transnationale en recherche. De concert avec la communauté des chercheurs en sciences humaines, elle a recensé une série de domaines stratégiques prioritaires et de défis courants pour lesquels une telle collaboration constituerait une plus-value.

2. Organismes subventionnaires

Le présent appel de propositions est soutenu par des organismes de financement choisis de différents pays. Ces pays sont *l'Allemagne, le Brésil, le Canada, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni*. La liste complète des organismes subventionnaires du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique et les liens menant aux restrictions établies quant à l'admissibilité se trouvent à la page 3 du présent appel de propositions et sur le [site Web](#) de la Plateforme transatlantique.

3. Sujet de recherche

Les projets multinationaux et transatlantiques financés dans le cadre du présent appel de propositions devraient bonifier la compréhension de l'innovation sociale et proposer une ou des innovations sociales par l'entremise de nouvelles recherches.

La collaboration transatlantique dans le cadre du présent appel de recherches facilitera ce qui suit:

- relever des défis sociaux observés des deux côtés de l'Atlantique (p. ex., fossé numérique; développement des régions rurales et urbaines et la cohésion; accès aux infrastructures et aux services publics; conflits ethniques; droits de la personne et législation; état actuel de la démocratie; égalité et valeurs sociales, politiques et humaines);
- tirer des enseignements des expériences de collaboration multisectorielle en matière d'innovation sociale vécues des deux côtés de l'Atlantique (p. ex., formes novatrices d'organisation économique, nouvelles technologies [numériques] et accessibilité; enjeux environnementaux locaux et mondiaux et développement durable; stratégies de cohésion sociale; intégration des services de soins de santé et des services sociaux; amélioration de l'éducation et élimination des obstacles linguistiques);
- d'adapter des approches propres à un endroit en vue de les mettre en application dans un autre;
- de généraliser ou de faire passer à plus grande échelle des expériences locales.

Les pages 5 à 8 contiennent d'autres renseignements sur les sujets de recherche.

4. Échéancier

Annnonce de l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique	31 octobre 2018
Date limite pour la soumission des propositions	14 février 2019, 14 h (heure de l'Europe centrale)
Communication avec les candidats retenus	Septembre 2019
Début des projets (pourvu qu'ils satisfassent à toutes les exigences)	Novembre ou décembre 2019

5. Durée des projets

Chaque projet devrait durer de 24 à 36 mois.

6. Procédure de dépôt des propositions

6.1 Les propositions doivent être soumises par l'entremise du site Web de la Plateforme transatlantique au système de soumission en ligne ISAAC, hébergé par la Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek (NWO), et reçues au plus tard le **14 février 2019, 14 h (heure de l'Europe centrale)**. Il revient à l'équipe de recherche de confirmer l'ensemble des exigences de chaque pays et organisme subventionnaire à qui elle demande des fonds, comme l'indiquent les addendas des organismes subventionnaires de l'appel de propositions.

6.2 Le chercheur principal en chef de chaque partenariat de projet transatlantique doit soumettre la proposition de recherche conjointe au nom du consortium.

6.3 Les propositions doivent être soumises en anglais seulement.

6.4 Les chercheurs ne peuvent s'associer qu'à deux (2) propositions en tant que chercheur principal et ils ne peuvent agir à titre de chercheur principal en chef que dans une (1) seule proposition. Il est à noter que les chercheurs brésiliens qui soumettent une demande à la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP) ne peuvent participer qu'à une seule proposition sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique. Si un chercheur principal ne respecte pas rigoureusement cette règle, toutes les propositions auxquelles il s'est associé seront considérées comme étant inadmissibles.

6.5 Les propositions doivent être soumises avant la date limite, conformément aux exigences établies. Les propositions qui ne respectent pas les exigences en matière d'admissibilité ni les instructions sur la présentation des propositions seront déclarées inadmissibles et elles ne seront pas évaluées. Si l'un des partenaires de recherche d'un consortium n'est pas admissible, tout le consortium sera déclaré inadmissible. Le chercheur principal en chef devrait savoir que certains pays ont des exigences particulières en matière d'admissibilité et il doit s'assurer que tous les chercheurs principaux de son consortium satisfont aux exigences pertinentes pour éviter tout rejet du projet proposé en raison d'une inadmissibilité.

6.6 On conseille vivement à toutes les équipes de recherche à communiquer avec leurs organismes subventionnaires pertinents au moins quatre semaines avant la date limite de dépôt des propositions pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité des équipes nationales en cause¹. Il est à noter que l'admissibilité officielle des propositions sera déterminée seulement après la date limite de dépôt en fonction de toutes les exigences officielles en matière d'admissibilité (voir la section 8 des renseignements essentiels).

7. Principes de financement

7.1 L'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique sera mis en œuvre au moyen d'un plan de financement coordonné selon lequel chaque organisme subventionnaire financera ses propres équipes de recherche (nationales) admissibles dans le cadre d'un partenariat de projet transnational sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.

7.2 Les contributions disponibles et les limites supérieures des budgets qui peuvent être demandés par les équipes de projet sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

7.3 Étant donné que le financement est attribué selon les modalités de l'organisme subventionnaire pertinent, les coûts réels pouvant être financés par l'entremise du projet peuvent varier parmi les équipes de recherche nationales au sein d'un même partenariat de projet transnational. Les candidats devraient donc vérifier soigneusement l'ensemble des règles et règlements régionaux et (ou) nationaux des organismes subventionnaires pertinents, conformément aux addendas des organismes subventionnaires de l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.

7.4 Les chercheurs qui ne viennent pas d'une région ou d'un pays partenaire de la Plateforme transatlantique et les partenaires non universitaires peuvent participer au projet en tant que partenaires de coopération. Toutefois, aucun financement ne peut leur être attribué dans le contexte de l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique (à moins d'indications contraires dans les addendas des organismes subventionnaires). Une lettre officielle attestant que les partenaires de coopération fournissent leurs propres fonds pour participer au projet d'innovation sociale de la Plateforme transatlantique doit être jointe à la proposition. La réussite d'un projet ne devrait pas dépendre de ces participants externes.

8. Exigences en matière d'admissibilité

8.1 Les candidats doivent soumettre leur proposition en tant que partenariat de projet de recherche transnational et s'associer à des équipes de recherche nationales se trouvant dans les pays participants du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique dont les noms figurent ci-dessus. Chaque projet doit :

- compter au moins trois partenaires de recherche admissibles demandant une aide financière auprès

¹ Par exemple, la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo fournira une déclaration officielle d'admissibilité aux chercheurs principaux de São Paulo (qui doivent la demander au moins **45 jours** avant la date limite du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique), et ces déclarations doivent être jointes à la proposition sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique, sinon la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo n'examinera pas le projet en question - voir l'addenda de la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo.

d'organismes de financement situés dans trois pays différents participant au volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique;

- comprendre des partenaires de recherche des deux côtés de l'Atlantique (c.-à-d. de l'Europe² et des Amériques);
- s'assurer que les équipes de chaque pays sont dirigées par un chercheur principal admissible et choisir un chercheur principal en chef parmi ces chercheurs principaux;
- dans le cas d'un projet qui demande des fonds à plus d'un organisme subventionnaire d'un même pays, s'assurer qu'un seul chercheur principal est désigné en tant que chercheur principal en chef pour le pays en question.

8.2 Chaque organisme subventionnaire possède aussi ses propres restrictions quant à l'admissibilité des candidats et des propositions. Les liens ci-dessous font référence au financement disponible et aux addendas contenant les règles d'admissibilité, les exigences, les mandats de financement, les politiques, les coûts admissibles et les procédures de chaque organisme subventionnaire. Veuillez consulter ces addendas avant de soumettre une proposition.

Tableau des organismes subventionnaires participants

Région	Pays	Organisme subventionnaire	Total des fonds disponibles	Personne(s)-ressource(s)	Lien vers les exigences en matière d'admissibilité
Amériques	Brésil	Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP)	US\$400.000,00 (FAPESP financera un maximum de R\$300.000/US\$70.000 par projet)	Vera Viviane Schmidt chamada-tap-social@fapesp.br	Lien vers les exigences en matière d'admissibilité (annexes et fichiers Excel) https://www.transatlanticplatform.com/social-innovation/
	Canada	Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)	1 000 000 \$ CAN	Anne Torgerson Anna.Torgerson@SSHRC-CRSH.GC.CA	
	Canada	Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)	450 000 \$ CAN	Bernard Vandal bernard.vandal@frq.gouv.qc.ca	
Europe	Allemagne	Bundesministerium für Bildung und Forschung (DLR Projektträger [DLR-PT])	Financement d'un nombre maximal de huit projets	Dr. Stephanie Becker Stephanie.Becker@dlr.de Jennifer Striebeck Jennifer.Striebeck@dlr.de	
	Finlande	Suomen Akatemia (AKA)	700 000 €	Satu Huuha-Cissokho satu.huuha-cissokho@aka.fi	
	France	Agence Nationale de la Recherche (ANR)	1 000 000 €	Séverine Boué severine.boue@agencerecherche.fr Xavier Engels Xavier.ENGELS@agencerecherche.fr	
	Pays-Bas	Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek (NWO)	800 000 €	Anne Cukier T-AP@nwo.nl	
	Pologne	Narodowe Centrum Badań i Rozwoju (NCBR)	600 000 €	Ewelina Wildner ewelina.wildner@ncbr.gov.pl	
	Royaume-Uni	UK Research and Innovation (Economic and Social Research Council [ESRC] et Arts and Humanities Research Council [AHRC])	1 500 00 £	Manija Kamal (ESRC) Manija.Kamal@esrc.ac.uk Tim Pank (AHRC) t.pank@ahrc.ac.uk	

Pour plus de détails sur les lignes directrices et les caractéristiques des propositions ainsi que des descriptions plus détaillées sur cette possibilité de financement transnationale, veuillez consulter les pages suivantes du présent appel de propositions.

Veuillez utiliser le document « Liste de vérification de l'admissibilité et du budget pour tous les chercheurs principaux du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique » à la page 13 du présent appel de propositions.

² Les universités des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) de la France (comme l'Université des Indes occidentales et l'Université de Guyane) et les laboratoires des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (Umifre) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) installés à l'étranger (y compris en sol américain) seront considérés comme étant du côté européen de l'Atlantique aux fins du présent appel de propositions.



Appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique

Appel de propositions complet : Description ou portée

L'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique comprend les sections suivantes :

- [Contexte et portée](#)
- [Admissibilité et partenaires de financement](#)
- [Instructions sur la présentation des propositions](#)
- [Critères d'évaluation et processus d'examen](#)

CONTEXTE ET PORTÉE

La Plateforme transatlantique est un projet de collaboration entre les principaux organismes de financement en sciences humaines de l'Europe et des Amériques. La Plateforme transatlantique a pour but d'améliorer la collaboration transnationale en recherche. De concert avec la communauté des chercheurs, elle a recensé une série de domaines stratégiques prioritaires et de défis courants pour lesquels une telle collaboration constituerait une plus-value.

L'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique réunira des équipes transnationales de recherche qui feront progresser la recherche et en communiqueront librement les résultats pour que d'autres puissent en profiter.

Relever les défis mondiaux du 21^e siècle par la recherche sur l'innovation sociale ou pour cette innovation

Les partenaires de la Plateforme transatlantique reconnaissent qu'il existe une vaste gamme de définitions, de significations, d'orientations et d'utilisations pour le concept de l'innovation sociale dans la pratique et les discours universitaires, politiques et professionnels. Les partenaires de la Plateforme transatlantique n'ont pas pour but de présenter une définition unique de l'innovation sociale; différentes approches et interprétations sont donc encouragées. Les propositions devraient donner une définition pratique de l'innovation sociale et de la manière dont elle s'applique au projet.

Les principales caractéristiques de l'innovation sociale peuvent inclure ce qui suit :

- des processus et des résultats;
- des contributions au bien-être et à l'habilitation des personnes et des collectivités;
- la création de valeur sociale et économique à l'aide de services, politiques, méthodes ou processus nouveaux ou améliorés;
- les moyens requis pour les changements sociaux;
- de nouvelles approches de mobilisation multisectorielle dans l'ensemble des secteurs public, sans but lucratif ou privé;
- les objectifs qui consistent en la cohésion sociale, des sociétés résilientes, une croissance inclusive, la durabilité, l'équité, la diversité et l'inclusion;
- des approches transformationnelles ou progressives;
- la perturbation, l'incertitude et l'échec (et les leçons tirées des échecs);
- des résultats pouvant s'avérer bénéfiques pour certaines portions de la société mais pas pour d'autres;
- des contextes historiques, politiques et culturels.

1. Objectifs des organismes subventionnaires de la Plateforme transatlantique

L'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique a pour but de soutenir des recherches de qualité en sciences humaines pour contribuer de manière significative à la compréhension des transformations sociétales et du rôle de l'innovation sociale par une intégration des niveaux local, national et mondial, ainsi que des diverses activités humaines dans les secteurs public, social et privé.

De plus, la collaboration transatlantique dans le cadre du présent appel de recherches facilitera les actions suivantes :

- relever les défis sociaux observés des deux côtés de l'Atlantique (p. ex., fossé numérique; développement des régions rurales et urbaines et la cohésion; accès aux infrastructures et aux services publics; conflits ethniques; genre, droits de la personne et législation; état actuel de la démocratie; équité et valeurs sociales, politiques et humaines; enjeux relatifs aux migrations);
- tirer des enseignements des expériences de collaboration multisectorielle en matière d'innovation sociale vécues des deux côtés de l'Atlantique (p. ex., formes novatrices d'organisation économique, nouvelles technologies [numériques] et accessibilité; enjeux environnementaux locaux et mondiaux et développement durable; stratégies de cohésion sociale; intégration des services de soins de santé et des services sociaux; amélioration de l'éducation et élimination des obstacles linguistiques);
- d'adapter des approches propres à un endroit en vue de les mettre en application dans un autre;
- de généraliser ou de faire passer à plus grande échelle des expériences locales.

Rôle de la recherche en sciences humaines sur l'innovation sociale ou pour cette innovation

La plupart des concepts d'innovation sociale mettent l'accent, dans une certaine mesure, sur le rôle que jouent les secteurs public et sans but lucratif et les citoyens dans l'exploration et le façonnement d'une innovation sociale. Voilà pourquoi les organismes de financement de la Plateforme transatlantique sont ouverts aux propositions des sciences humaines se rapportant à des recherches sur l'innovation sociale ou pour cette innovation qui ont recours à une approche ou à un ensemble d'approches fondées sur l'éventail des recherches universitaires traditionnelles, des recherches mobilisant les utilisateurs, des laboratoires de terrain, des recherches artistiques et (ou) fondées sur les pratiques, des recherches à des fins de conception et des recherches en partenariat avec des organisations des secteurs public, sans but lucratif ou privé.

L'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique est ouvert aux propositions visant à trouver de nouvelles idées et perspectives dans l'un des deux domaines suivants ou dans les deux :

- A. **Les questions de recherche sur l'innovation sociale**, qui peuvent comprendre des questions comme les suivantes :
- des questions sur les développements conceptuels et théoriques et les analyses historiques de l'innovation sociale;
 - des questions sur les facilitateurs et les inhibiteurs stratégiques et législatifs de l'innovation sociale;
 - des analyses de différentes perspectives des tendances sociétales, culturelles, sectorielles ou technologiques de l'innovation sociale;
 - des questions sur le ou les processus d'innovation sociale;
 - des questions sur les interactions entre les personnes, les collectivités, les institutions et l'infrastructure en matière d'innovation sociale;
 - des questions sur les résultats des innovations sociales;
 - des enquêtes théoriques et empiriques sur la nature de la valeur ajoutée de l'innovation sociale pour les citoyens et les collectivités;
 - des questions sur l'effet et l'évaluation de l'innovation sociale.
- B. **Les questions de recherche pour l'innovation sociale** qui se concentrent sur l'avancement, la réévaluation et l'amélioration de l'innovation et (ou) la réalisation de nouvelles innovations sociales en tant que résultats de la recherche dans des domaines comme les suivants :
- *L'innovation sociale et la cohésion communautaire* : par exemple, l'innovation sociale dans l'intégration des collectivités, y compris les groupes de la diaspora, les communautés déplacées de force et les groupes de migrants; les approches novatrices d'inclusion, d'égalité

et de diversité et la lutte contre l'exclusion et les conflits; les innovations sociales qui traitent des enjeux liés à la confiance et au déficit démocratiques; ainsi que la prise en compte des dimensions éthiques de l'innovation sociale, dont les effets potentiellement négatifs ou néfastes des innovations sociales sur des parties d'une collectivité.

- *L'innovation sociale et la croissance inclusive* : par exemple, les approches novatrices pour améliorer l'accès à la numérisation et combler le « fossé numérique »; le défi de la cohésion ou du clivage urbain-rural; les approches relatives au patrimoine communautaire et à l'aménagement d'espaces, de lieux et d'environnements durables; l'économie créative et la croissance inclusive; la responsabilité des entreprises concernant les externalités; ainsi que les contingences sociales, politiques, culturelles et économiques de l'innovation sociale.
- *L'innovation sociale et la prestation de services publics* : par exemple, le rôle et la mise en œuvre de l'innovation sociale dans la prestation de services publics, notamment dans la conception, les technologies numériques et la mobilisation des intervenants pertinents lors de l'exploration et de l'exploitation de nouvelles idées pour améliorer la prestation des services publics.
- *L'innovation sociale et le bien-être* : par exemple, les approches novatrices du vieillissement, du rétablissement et de la santé mentale; les innovations sociales qui sous-tendent les grandes transformations du système de santé et de services sociaux; les approches se rapportant à différents facteurs (comme les « moteurs » et les « obstacles ») qui influent sur le processus de l'innovation sociale pour les soins de santé et les services sociaux; et les processus novateurs des secteurs public, sans but lucratif ou privé qui ont un effet sur l'intégration des soins de santé et des services sociaux.
- *L'innovation sociale et les technologies habilitantes* : par exemple, le rôle des mégadonnées, des technologies numériques et de l'intelligence artificielle en tant qu'outils ou moteurs de l'innovation sociale et des aspects éthiques et sociétaux (juridiques, psychologiques ou comportementaux, sociaux, économiques) des technologies habilitantes.

Les propositions devraient aussi donner :

- une formulation claire de la **plus-value transatlantique** de la recherche et des activités de recherche;
- des études de cas ou des comparaisons transnationales, ou les deux;
- le recensement des effets précis escomptés (comme les effets sur le milieu universitaire, l'économie et la société) de la recherche, ce qui comprend un plan de mobilisation ou de partage des connaissances et de diffusion du savoir.

2. Type de recherche pouvant recevoir du financement

Les propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique devraient répondre à des questions de recherche en sciences humaines et traiter du sujet de l'innovation sociale comme on l'a décrit ci-dessus.

Les projets doivent être des travaux intégrés de fond. Des sommes peuvent être demandées pour les frais de déplacement et d'hébergement ou les coûts de rencontres, d'ateliers, d'activités ou de diffusion (sous réserve des règles de financement nationales) dans le cadre d'activités de recherche plus vastes, mais les propositions ne doivent pas comprendre que des activités de réseautage ou des demandes de fonds de mobilité.

3. Les propositions doivent envisager la mise en place d'un accès aux produits et aux résultats de recherche dans la mesure du possible.

Tous les organismes de financement de la Plateforme transatlantique s'efforcent de mettre à la disposition du plus grand nombre les produits et les résultats de recherche découlant de leurs subventions. Le but consiste à offrir aux chercheurs, aux éducateurs, aux étudiants et au public transnational un accès facile et rapide à une vaste gamme de résultats de recherche financés par des fonds publics. Des directives détaillées sur les questions d'accès et de diffusion se trouvent dans les instructions de la section 12 ci-dessous (voir la partie intitulée « Règlements sur l'utilisation et la diffusion des connaissances et des renseignements »).

ADMISSIBILITÉ ET ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

4. Admissibilité

- Les propositions doivent être complètes, exactes et rédigées en anglais.
- Les propositions doivent satisfaire aux exigences pertinentes en matière d'admissibilité (voir la section 5 ci-dessous pour y trouver un lien menant au tableau des exigences précises des organismes de financement).
- Les chercheurs ne peuvent s'associer qu'à deux (2) propositions en tant que chercheur principal et ils ne peuvent agir à titre de chercheur principal en chef que dans une (1) seule proposition. Il est à noter que les chercheurs brésiliens qui soumettent une demande à la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP) ne peuvent participer qu'à une seule proposition sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.
- Les candidats doivent soumettre leur proposition en tant que partenariat de projet de recherche transnational et s'associer à des équipes de recherche nationales se trouvant dans des pays participants du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique énumérés ci-dessus. Chaque projet doit :
 - compter au moins trois partenaires de recherche admissibles demandant une aide financière à des organismes de financement situés dans trois pays différents participant au volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique;
 - comprendre des partenaires de recherche des deux côtés de l'Atlantique (c.-à-d. de l'Europe³ et des Amériques);
 - s'assurer que les équipes de chaque pays sont dirigées par un chercheur principal admissible et désigner l'un des chercheurs principaux comme étant le chercheur principal en chef;
 - dans le cas d'un projet qui demande des fonds à plus d'un organisme subventionnaire d'un même pays, s'assurer qu'un seul chercheur principal est désigné en tant que chercheur principal en chef pour le pays en question.
- Les lettres d'engagement, les courriels ou les déclarations obligatoires sont joints à la proposition.
- Les propositions doivent être soumises avant la date limite, conformément aux exigences établies. Les propositions qui ne respectent pas les exigences en matière d'admissibilité ni les instructions sur la présentation des propositions seront déclarées inadmissibles et elles ne seront pas évaluées. Si l'un des partenaires de recherche d'un consortium n'est pas admissible, tout le consortium sera déclaré inadmissible.

5. Organismes subventionnaires participants

Chaque organisme subventionnaire possède ses propres restrictions quant à l'admissibilité des candidats et des propositions. Les liens dans le tableau sur page 4 du présent appel de propositions font référence au financement disponible et aux addendas contenant les règles d'admissibilité, les exigences, les mandats de financement, les politiques, les coûts admissibles et les procédures de chaque organisme subventionnaire.

Veillez consulter les addendas pertinents avant de soumettre une proposition.

³ Les universités des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) de la France (comme l'Université des Indes occidentales et l'Université de Guyane) et les laboratoires des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (Umifre) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) installés à l'étranger (y compris en sol américain) seront considérés comme étant du côté européen de l'Atlantique aux fins du présent appel.

INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

6. Processus de présentation d'une proposition en ligne

Le site Web de la Plateforme transatlantique propose des lignes directrices concernant la présentation d'une proposition sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique. Ces lignes directrices donnent des instructions techniques sur la présentation d'une proposition qu'il faut utiliser de concert avec les instructions ci-dessous.

La proposition doit être soumise par le chercheur principal en chef au nom de tous les partenaires du consortium par l'entremise du système de soumission en ligne ISAAC, hébergé par la Nederlandse Organisatie voor Wetenschappelijk Onderzoek (NWO). Le lien vers ISAAC et d'autres instructions se trouve sur le site Web de la Plateforme transatlantique (<https://www.transatlanticplatform.com>).

Après la connexion à ISAAC (voir le document distinct concernant les lignes directrices techniques sur la présentation d'une proposition pour de plus amples renseignements), vous devez d'abord entrer des renseignements de base dans le formulaire Web en ligne qui servira à générer automatiquement une page couverture pour votre document de proposition.

Après avoir rempli le formulaire en ligne dans ISAAC, vous devez téléverser la proposition en **un** seul document en format PDF (voir le document distinct à remplir sur le modèle de proposition) et **au moins un** document en format Excel contenant les renseignements saisis à propos du projet et les tableaux budgétaires (voir le fichier distinct sur les tableaux budgétaires sommaires).

Certains organismes subventionnaires nationaux demandent d'autres documents ou feuilles de calcul ou fichiers Excel. Veuillez vérifier soigneusement les exigences nationales pertinentes bien avant la date limite de présentation des propositions!

7. Structure de la proposition

Il faut suivre la structure de proposition suivante lors de la préparation de la proposition en question. Pour préparer la proposition, il faut utiliser le modèle de proposition et du budget sommaire se rapportant à l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique (que l'on peut télécharger à partir du [site Web de la Plateforme transatlantique](#)).

*La proposition doit être rédigée en anglais. Toutes les pages doivent être numérotées, et chaque page devrait comprendre l'acronyme du projet. La taille minimale de la police est de 11 points. Toutes les marges devraient mesurer au moins 15 mm (sans compter les notes de bas de page ou les en-têtes). Il est à noter que les documents ne devraient pas être protégés par un mot de passe. **Tous les comptes de mots comprennent le texte, les tableaux (sauf les tableaux budgétaires), les références, les diagrammes et les images.***

La page couverture indique :

- le titre et l'acronyme du projet;
- le chercheur principal en chef (c.-à-d. chercheur principal 1) : nom, adresse électronique, établissement, ville, pays;
- les chercheurs principaux 2, 3, 4, etc. : nom, adresse électronique, établissement, ville, pays (il est à noter que les pays devraient être énumérés dans le même ordre que dans le tableau budgétaire du projet);
- le ou les partenaires de coopération, le cas échéant : nom, adresse électronique, établissement, ville, pays;
- la date de début proposée et la durée du projet;
- les mots-clés (maximum de cinq mots).

La page couverture doit être suivie des dix sections ci-dessous. Le document produit devrait être enregistré en un seul fichier en format de document portable (PDF) et sans protection par mot de passe avant de le téléverser par l'entremise du système de soumission en ligne⁴.

⁴ Il est à noter que certains organismes subventionnaires demandent aux candidats de téléverser aussi la proposition dans leur système de soumission en ligne (voir les addendas des organismes subventionnaires pour des instructions plus détaillées).

7.1 Énoncé de l'importance (maximum de 300 mots) : Il fournit un résumé du projet, rédigé pour le grand public, et il explique l'importance du projet. Ce résumé du projet sera publié sur le site Web de la Plateforme transatlantique si la proposition est retenue pour le financement.

7.2 Table des matières : Elle énumère toutes les parties de la proposition et numérote toutes les pages de manière consécutive.

7.3 Exposé narratif (maximum de dix pages) : Il comprend les renseignements suivants :

- il donne une définition pratique de l'innovation sociale et de la manière dont elle s'applique au projet;
- il décrit et examine les objectifs et les questions de recherche à l'étude dans le cadre du projet, et il fait valoir leur importance pour les sciences humaines. Il examine la méthodologie que vous proposez pour répondre à ces questions;
- il présente une analyse documentaire claire et concise ou un examen de pointe de l'état du domaine pertinent. S'il existe d'autres projets semblables au vôtre, veuillez les décrire brièvement et expliquer leurs rapports avec le projet proposé. Veuillez expliquer en quoi le projet proposé contribue au domaine et à son avancement;
- il explique comment le projet traite les grands objectifs de l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique, ce qui comprend la plus-value du partenariat transnational proposé pour la recherche;
- il présente un court historique du projet, ce qui comprend des renseignements sur la planification ou la recherche préliminaire;
- si vos projets utilisent des données, il les décrit en détail et fournit des preuves démontrant leur disponibilité.

7.4 Documents de référence cités (maximum de deux pages) : Il s'agit d'un tableau qui énumère les références bibliographiques mentionnées.

7.5 Plan de gestion des données (maximum de deux pages) : Les candidats devraient préparer conjointement un plan de gestion des données pour leur projet. Ce plan devrait décrire comment le consortium gèrera et diffusera les données produites ou recueillies par le projet en fonction des restrictions possibles en matière d'éthique, de propriété intellectuelle et de protection des renseignements personnels.

7.6 Plan de gestion de projet, de diffusion et de communication (maximum de cinq pages) : Les candidats devraient élaborer ensemble un plan de gestion de projet, de diffusion et de communication qui précise également de quelle manière les partenaires du projet le mettront en œuvre. Le plan de gestion de projet, de diffusion et de communication devrait comprendre les sections suivantes :

- Rôles et responsabilités** : Décrivez brièvement la gestion du projet. De plus, indiquez tous les membres de la ou des équipes de projet, leurs rôles et leurs coordonnées (ce qui comprend leur affiliation principale et leur pays) dans les tableaux ci-dessous. Indiquez le temps accordé par ces membres au projet en heures par semaine par toute la durée du projet. Les principaux « rôles » possibles sont les suivants : chercheur principal en chef, chercheur principal, membre de l'équipe.

Pays 1

Rôle	Nom de famille et prénom	Organisation	Service ou unité	Adresse électronique	Temps moyen consacré au projet (heures par semaine)
Chercheur principal en chef (PL)					
...					
...					

Pays 2

Rôle	Nom de famille et prénom	Organisation	Service ou unité	Adresse électronique	Temps moyen consacré au projet (heures par semaine)

Chercheur principal (PI)					
...					
...					

Pays 3

Rôle	Nom de famille et prénom	Organisation	Service ou unité	Adresse électronique	Temps moyen consacré au projet (heures par semaine)
Chercheur principal (PI)					
...					
...					

- b. Collaborations :** Veuillez décrire les collaborations passées et présentes des chercheurs principaux et des membres de l'équipe qui s'avèrent pertinentes pour la proposition.
- c. Plan de travail :** Décrivez les principaux résultats attendus du projet (p. ex., publications, données, recommandations sur des politiques publiques, etc.). Incluez un plan de travail détaillé qui décrit les tâches, les livrables et les jalons. Expliquez ce qui constitue une « réussite » pour ces livrables et jalons et de quelle manière vous prévoyez les mesurer. Expliquez également les risques ou les obstacles pouvant être associés au succès, leur probabilité et la manière dont vous prévoyez les éviter ou les atténuer. Ces risques peuvent être liés au temps (p. ex., temps du personnel, durée du projet), aux ressources (p. ex., monétaires, matérielles), aux hypothèses ou attentes, etc.
- d. Diffusion et communication :** Indiquez les publics cibles des produits de travail de votre projet, de quelle manière vous les mobiliserez et comment ils contribueront à votre recherche. Décrivez les canaux de communication à utiliser, comme les pages Web, les médias sociaux (p. ex., blogue ou compte Twitter pour le projet), les possibilités de formation ou de mentorat, les activités, les vidéos ou les publications que l'équipe de projet souhaite créer si son projet est retenu. Les candidats ne doivent pas oublier que le rayonnement constitue une part importante de l'appel de propositions de la Plateforme transatlantique. Veuillez prendre note que les organismes de financement encouragent le libre accès à toutes les publications produites.
- e. Partenaires de coopération :** Le cas échéant, veuillez indiquer les partenaires de coopération ainsi que leurs rôles et responsabilités.
- f. Formation :** Le cas échéant, décrivez de quelle manière votre projet de recherche contribuera à la formation des étudiants ou des chercheurs émergents de votre équipe.

7.7 Budget et justification des ressources ou du budget : Chaque équipe de projet (nationale) doit soumettre une demande de budget. Par exemple, si votre projet comprend une équipe brésilienne, une équipe britannique et une équipe canadienne, vous devez soumettre au moins trois budgets d'équipe et un budget total sommaire de ces budgets d'équipe. Chaque budget d'équipe devrait être préparé à l'aide des modèles pertinents qui sont disponibles sur le site Web de la Plateforme transatlantique selon l'organisme subventionnaire. Veuillez-vous assurer de satisfaire à toutes les exigences pertinentes supplémentaires des organismes de financement, qui sont énoncées dans les addendas de ces organismes.

À la fin de la période de subvention, les organismes de financement prévoient parrainer une grande conférence pour mettre en valeur tous les projets financés. Dans votre ou vos budgets, veuillez inclure des frais de déplacement pour vos chercheurs principaux en vue de cette conférence. L'endroit exact n'est pas encore déterminé, mais nous vous recommandons de présumer qu'il s'agira d'un voyage transnational d'environ trois nuits.

Après avoir terminé chaque budget d'équipe dans les modèles de budget pertinents pour vos chercheurs principaux, veuillez remplir le fichier Excel spécial du budget sommaire du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique, qui est également disponible sur le site Web de la Plateforme transatlantique. Remplissez les deux onglets ou feuilles de calcul (*Renseignements sur le projet* et *Budgets sommaires*) suivant les instructions ci-dessous.

Le contenu des tableaux budgétaires sommaires doit être présenté en euros.

Veillez indiquer ce qui suit quand vous remplissez les tableaux budgétaires sommaires :

- Pour chaque chercheur principal, son numéro de chercheur principal, son nom et son pays. Veillez vous assurer que les nombres de chercheurs principaux des tableaux budgétaires correspondent à ceux de la fiche d'information sur le projet et de la page couverture de la proposition.
- À l'aide des nombres tirés des tableaux de budget d'équipe, veuillez entrer les coûts totaux en euros, ce qui comprend tout budget additionnel pouvant être investi dans le projet en plus du financement demandé pour le volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique, et ce, pour chaque chercheur principal pour toute la durée du projet. Le budget sommaire devrait indiquer clairement les montants cumulatifs que chaque chercheur principal consacrerait aux emplois (tous les postes de recherche et d'administration), aux déplacements, au matériel, aux publications et aux autres éléments pendant toute la durée du projet d'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.
- Après avoir entré les coûts totaux du projet dans le tableau, veuillez continuer à utiliser le tableau pour le financement global demandé dans le cadre de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique. Ce tableau ne présente que les montants réels qui sont demandés aux organismes subventionnaires participant à l'initiative d'innovation sociale de la Plateforme transatlantique. S'il n'y a pas d'autres montants additionnels investis, les montants de ce deuxième tableau seront identiques à ceux du premier tableau.
- Veuillez également remplir le troisième tableau afin d'y indiquer tout autre financement additionnel en euros. Cela comprend les fonds personnels ou organisationnels. S'il n'y a pas d'autres montants additionnels investis dans le projet, veuillez entrer des montants de zéro dans ce tableau.

Les coûts suivants peuvent être entrés dans le tableau budgétaire sommaire (à condition qu'ils soient admissibles selon les exigences nationales pertinentes en matière d'admissibilité pour l'initiative d'innovation sociale de la Plateforme transatlantique). Veuillez consulter les exigences nationales pertinentes en matière d'admissibilité pour de plus amples renseignements.

- Les **coûts d'emploi** devraient comprendre les coûts touchant le personnel, conformément aux exigences nationales en matière d'admissibilité. Ils devraient être présentés par personne (p. ex., veuillez indiquer les coûts de chaque chercheur principal, chaque étudiant au doctorat, etc.). Pour chaque poste, indiquez le pourcentage d'équivalents temps plein (ETP) qui sera attribué au projet chaque année dans le tableau budgétaire (près du titre de chaque poste) et dans la justification ci-dessous.
- Le **matériel** est l'équipement utilisé pour le projet. Veuillez préciser le type et le but de chaque article important. Le petit matériel ou les petits appareils devraient être indiqués dans la catégorie des autres coûts.
- Les **frais de déplacement et de rencontre** comprennent aussi les frais de subsistance et tous les autres coûts nécessaires à l'organisation des réunions du projet (p. ex. location de locaux, services de traiteur, etc.). Veuillez préciser le type de déplacements à faire dans la proposition de recherche collaborative (p. ex. conférence, travail sur le terrain, réunion de projet, etc.). Veuillez aussi inclure ici les frais de participation à des activités sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique; Les **consommables** sont des biens qu'il faut remplacer régulièrement (p. ex. fournitures de bureau).
- Les **coûts de diffusion et de partage des connaissances** peuvent comprendre les coûts engendrés par des publications scientifiques (p. ex. publications en accès libre) ou d'autres moyens de diffusion (p. ex. rapports, brochures, sites Web, etc.), des activités, des expositions ou d'autres activités de partage des connaissances destinées à des utilisateurs ou au grand public.
- Les **autres coûts** devraient énumérer tout autre coût qu'il est impossible de classer dans les sections ci-dessus. Ils incluraient les coûts des services externes ou de sous-traitance.
- Les **coûts indirects** sont tous les coûts admissibles que l'on ne peut pas attribuer directement au projet, mais qui peuvent être justifiés en fonction des exigences pertinentes en matière d'admissibilité. Ils comprennent habituellement les coûts liés aux infrastructures et au fonctionnement général de l'organisation, comme la location ou la dépréciation des immeubles, l'alimentation en eau, en gaz ou en électricité, l'entretien, l'assurance, les fournitures et le petit matériel de bureau, les frais de communication et de connexion, les frais

postaux, etc. Ils englobent aussi les coûts liés aux services horizontaux, comme la gestion administrative et financière, les ressources humaines, la formation, les avis juridiques, la documentation, etc.

Après avoir rempli le tableau budgétaire sommaire, veuillez copier-coller ces tableaux dans la section 7.7 du Modèle de proposition

Sous le tableau de la section 7.7, veuillez justifier la répartition des coûts entre les chercheurs principaux et expliquer en quoi cela se rapporte aux résultats prévus et à la division du travail entre les chercheurs principaux. Le financement peut être réparti de façon inégale entre les chercheurs principaux. Les différences peuvent être attribuables aux différentes règles nationales en matière d'admissibilité (p. ex. en ce qui touche les frais indirects), mais aussi à la répartition du travail. Veuillez résumer la logique du plan financier global et sa relation avec le consortium dans cette section.

Enfin, veuillez décrire les ressources qui complèteraient le projet sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique, le cas échéant (p. ex. contributions des établissements d'accueil des chercheurs principaux ou du chef de projet, partenaires de coopération). Veuillez prendre note que toutes les contributions supplémentaires doivent être garanties au moyen d'une déclaration de l'établissement d'accueil du chercheur principal lié à la proposition ou d'une lettre signée par les partenaires de coopération et jointe à la proposition en tant que section 7.9.

Nota : En plus de fournir les renseignements budgétaires à la section 7.7 de la proposition, les feuilles de calcul ou fichiers Excel du budget sommaire et tout autre fichier Excel du budget national pertinent doivent être téléversés avec la proposition.

Si votre projet est retenu pour le financement, on pourrait vous demander de fournir d'autres documents sur le financement pour clarifier des éléments du budget.

7.8 Curriculum vitæ (maximum d'une page par curriculum vitæ) : Il faut inclure les curriculum vitæ des chercheurs principaux seulement. Vous pouvez choisir votre format préféré. Peu importe le format, veuillez vous assurer que chaque curriculum vitæ comprend toutes les affiliations institutionnelles, car cet élément est nécessaire pour garantir l'absence de conflits d'intérêts avec les membres du comité d'évaluation par les pairs. Veuillez aussi inclure un maximum de dix publications pertinentes par chercheur principal et une liste des collaborations et collaborateurs pertinents, présents et pertinents.

7.9 Lettres d'engagement au besoin : Une lettre d'engagement est habituellement fournie par une personne ou une organisation qui s'engage à fournir une contribution en nature ou en espèces à votre projet. Il peut s'agir de l'établissement d'accueil du chercheur principal ou d'un partenaire de coopération. En ce qui concerne les lettres d'engagement de l'établissement d'accueil du chercheur principal, veuillez vérifier minutieusement les addendas pertinents de l'appel de propositions pour ce qui est des exigences (nationales) en matière d'admissibilité⁵. En ce qui concerne les lettres d'engagement du partenaire de coopération, veuillez inclure le propre financement de ce partenaire pour prendre part au projet sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.

7.10 Appendices (maximum de cinq pages) : Vous devez joindre à votre proposition tout autre diagramme pertinent ou document essentiel à votre projet. Il faut aussi y joindre tout document du comité d'éthique indépendant ou du comité d'examen déontologique, le cas échéant. Il est à noter que les organismes de financement du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique exigent que toutes les recherches financées respectent les principes pertinents en matière d'éthique et d'intégrité scientifique et qu'elles soient approuvées par des autorités pertinentes en matière d'éthique. Veuillez consulter les addendas des organismes subventionnaires pour de plus amples renseignements sur les exigences de chacun en matière d'éthique.

⁵ Les chercheurs principaux de l'équipe de São Paulo doivent aussi joindre ici la déclaration d'admissibilité qu'ils doivent demander à la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP) jusqu'à 45 jours avant la date limite de l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.

8. Liste de vérification de l'admissibilité et du budget pour tous les chercheurs principaux du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique

Le chercheur principal en chef devrait vérifier les éléments suivants :

- ✓ tous les chercheurs principaux sont admissibles selon l'ensemble des exigences générales pertinentes en matière d'admissibilité du volet sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique ainsi que les critères régionaux ou nationaux pertinents en matière d'admissibilité;
- ✓ les règles du nombre maximal de participations de chaque chercheur principal à des propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique sont respectées;
- ✓ la proposition est complète, c'est-à-dire que le modèle de proposition est rempli et complet et qu'un document contenant les dix sections obligatoires mentionnées à la section 7 est téléversé;
- ✓ les lettres d'engagement, le ou les courriels ou les déclarations obligatoires ont été joints à la proposition;
- ✓ les renseignements de la proposition sont exacts et conformes aux exigences en matière d'admissibilité et aux lignes directrices nationales et générales pertinentes sur le volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique;
- ✓ tous les budgets sont admissibles selon les exigences pertinentes en matière d'admissibilité des organismes subventionnaires du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique;
- ✓ les budgets de la feuille Excel du budget sommaire et des tableaux du budget national sont les mêmes;
- ✓ les permis et approbations nécessaires ont été obtenus au début du projet (p. ex. en ce qui concerne l'examen déontologique et l'utilisation des données);
- ✓ les renseignements du projet et le fichier Excel du budget sommaire ont été fournis et téléversés;
- ✓ les fichiers Excel pertinents des budgets nationaux ont été fournis et téléversés;
- ✓ tout autre document supplémentaire a été soumis aux organismes subventionnaires pertinents (veuillez vérifier tous les addendas pertinents disponibles sur le site Web du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique).

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET PROCESSUS D'EXAMEN

9. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en fonction des critères ci-dessous qui seront pondérés de façon égale.

- a. **Qualité intellectuelle** : Dans quelle mesure l'activité proposée fera-t-elle avancer les connaissances, la compréhension et de nouvelles idées dans son propre domaine ou dans différents domaines?
- b. **Qualité, innovation et faisabilité du plan de recherche** : Le projet proposé s'attarde-t-il à de nouvelles questions et (ou) approches? Le plan de recherche est-il clair et réalisable? Le projet permet-il d'optimiser les ressources?
- c. **Effets plus vastes** : La proposition démontre-t-elle la contribution que fera le projet à la société et (ou) à l'avancement de la recherche universitaire, ou aux deux? Le cas échéant, la proposition décrit-elle la durabilité des outils qui en résulteront ou des autres résultats de recherche au-delà de la durée du projet?
- d. **Pertinence de l'appel de propositions** : Le projet promet-il d'atteindre les grands objectifs de l'appel de propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique? Ces objectifs sont indiqués de la page 4 à 6.
- e. **Partenariat et planification** : La proposition décrit-elle un partenariat transnational efficace et équilibré? Le partenariat est-il bien coordonné et susceptible de dépasser la période de financement? Le partenariat prévoit-il des plans adéquats pour la collaboration, la gestion des données, la planification du projet et la diffusion?

Les projets seront notés en fonction de la grille d'évaluation suivante :

0	Inacceptable	Une recherche mal conçue qui suscite trop de préoccupations et comporte trop de faiblesses pour être menée plus avant dans son état actuel.
1	Faible	Une recherche intéressante, mais qui comprend quelques faiblesses évidentes et qui est donc susceptible de contribuer de façon limitée seulement aux connaissances.
2	Moyen	Une recherche solide qui apportera vraisemblablement une contribution précieuse aux connaissances, qui a certaines forces, mais qui comporte aussi des faiblesses modérées et qui n'aura donc pas nécessairement un effet à l'échelle nationale (ou internationale).
3	Bon	Une recherche significative sur le plan transnational qui ne comprend pas de lacunes ou de préoccupations importantes et qui contribuera vraisemblablement aux connaissances à l'échelle transnationale.
4	Très bon	Une recherche importante sur le plan transnational qui s'avère solide et à l'avant-garde et qui offrira vraisemblablement une nouvelle contribution importante aux connaissances.
5	Excellent	Une recherche novatrice, rigoureuse et de calibre mondial qui offrira vraisemblablement une nouvelle contribution majeure aux connaissances.

10. Procédure d'évaluation

Les propositions sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique seront évaluées par des experts transnationaux indépendants, puis examinées et classées par un comité transnational et indépendant d'examen par des pairs.

Le processus d'évaluation compte cinq étapes :

- a. **Vérification de l'admissibilité** : Le secrétariat des appels, de concert avec les organismes subventionnaires nationaux, vérifiera toutes les propositions après la date limite pour s'assurer qu'elles respectent les critères officiels de l'appel de propositions (p. ex., date de présentation, nombre de pays participants, inclusion de tous les renseignements nécessaires, limites adéquates de la longueur. etc.) et que les candidats ont le droit de présenter des propositions selon les règles des organismes subventionnaires pertinents.
- b. **Examen par des pairs experts** : Chaque proposition admissible sera d'abord examinée à distance par des experts du domaine de recherche visé par la proposition, conformément aux critères d'examen énumérés ci-dessus.
- c. **Comité(s) d'examen** : Selon le nombre et la portée des propositions reçues, un ou plusieurs comités d'examen seront mis sur pied. Ils seront formés d'experts choisis par les organismes subventionnaires. Les membres de comité prendront en considération les commentaires écrits des membres du comité d'examen par des pairs experts, puis ils examineront les mérites de chaque proposition à l'aide des critères d'examen et formuleront des

- recommandations sur le financement.
- d. Forum des organismes de financement : Après les réunions en comité, les représentants des organismes subventionnaires se rencontreront séparément, en groupe, pour recommander une liste de projets à financer. Pour élaborer cette liste, le principe directeur sera la valeur scientifique. En cas d'égalité dans la note globale, le groupe d'organismes subventionnaires peut également prendre en considération l'équilibre institutionnel, disciplinaire et géographique dans le but de créer un « portefeuille équilibré ».
 - e. Décision sur le financement : La décision sur le financement sera soumise à l'approbation des organismes subventionnaires régionaux ou nationaux du volet de l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.

11. Avis d'octroi de financement

Une fois que la liste des projets choisis est établie, le chercheur principal en chef sera avisé par courriel en septembre 2019 du résultat de la procédure de sélection et il recevra une copie du rapport d'évaluation préparé par le comité d'examen du projet. Ensuite, chaque organisme subventionnaire avisera tous les chercheurs principaux pertinents et attribuera les fonds pour soutenir les projets approuvés selon la pratique habituelle. Il est à noter que, pour certains organismes subventionnaires, le financement réel dépendra de la signature d'une lettre d'entente par les organisations auxquelles sont associées les équipes de recherche pour déterminer de quelle manière seront traités dans le cadre du projet les droits de propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et les publications.

12. Règlements sur l'utilisation et la diffusion des connaissances et des renseignements

12.1 L'accès libre aux résultats de la recherche est fortement encouragé. Il vise à améliorer et à favoriser la diffusion des connaissances, ce qui contribue à la découverte universitaire, à l'innovation et à la maximisation du rendement du financement public de la recherche. On s'attend à ce que les bénéficiaires du financement s'assurent que leurs données de recherche et leurs documents examinés par des pairs soient accessibles librement en ligne, conformément à la politique des règles de financement nationales pertinentes ou des contraintes liées à l'ouverture des données (p. ex., selon ce que définissent les comités d'éthique).

12.2 Les conditions suivantes s'appliqueront à tous les projets de recherche financés par le cadre sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique.

- a. Les consortiums financés dans le cadre du volet sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique qui comprennent des chercheurs financés par la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP) doivent signer une entente sur les droits de propriété intellectuelle.
- b. Chaque publication de résultats doit mentionner le soutien reçu dans le cadre de la Plateforme transatlantique. (« Ces travaux ont été soutenus dans le cadre de la Plateforme transatlantique par les organismes subventionnaires suivants :... »). L'adresse Internet de la Plateforme transatlantique, <http://www.transatlanticplatform.com/>, devrait aussi être visible sur la publication.
- c. Tous les chercheurs principaux doivent soumettre des rapports d'étape et financiers conformément aux exigences pertinentes des organismes subventionnaires. Les organismes de financement exigeront que chaque rapport d'avancement traite des principaux résultats (provisaires) du projet en soi, mais aussi des principaux résultats (provisaires) du projet de collaboration dans son ensemble.
- d. De plus, on demandera ce qui suit à tous les projets financés :
 - Soumettre un « livre blanc » du projet final au coordonnateur de la Plateforme transatlantique. Le livre blanc devrait comprendre les contributions de toutes les équipes de recherche prenant part au partenariat transatlantique et décrire les résultats du projet sur l'innovation sociale de la Plateforme transatlantique. Il devrait décrire les progrès du projet au fil du temps et la façon dont le projet a été géré, documenter les réunions et les jalons importants, proposer des indicateurs pour mesurer la réussite, décrire les leçons apprises (positives et négatives), examiner les succès obtenus en vue de répondre à la ou aux questions de recherche du projet, et offrir aux chercheurs des opinions franches sur la réussite du projet dans son ensemble. Le livre blanc sera affiché sur le site Web de la Plateforme transatlantique pour que d'autres profitent de la recherche et en tirent des leçons.
 - Le livre blanc devra être remis 90 jours après la fin de la période de subvention ou le dernier report accordé à l'équipe. Il devrait être aussi long qu'un article scientifique typique dans la ou les disciplines visées par le projet. Un livre blanc

peut en réalité servir de communiqué pré-presse (ou de version préliminaire) d'un article scientifique. D'autres détails seront donnés à une date ultérieure.

- Le texte du livre blanc peut également servir à satisfaire aux exigences en matière de rapports de certains organismes de financement du projet. Veuillez consulter les addendas de chaque organisme de financement pour de plus amples renseignements. Veuillez garder à l'esprit que le livre blanc sera un document public.
- Si des données ou des codes sont élaborés dans le cadre de la subvention, les chercheurs sont invités à déposer des copies de ces éléments dans un répertoire adéquat et à suivre les lignes directrices supplémentaires propres à chaque organisme de financement.